

## Les migrations des étudiants francs-comtois vers les universités limitrophes

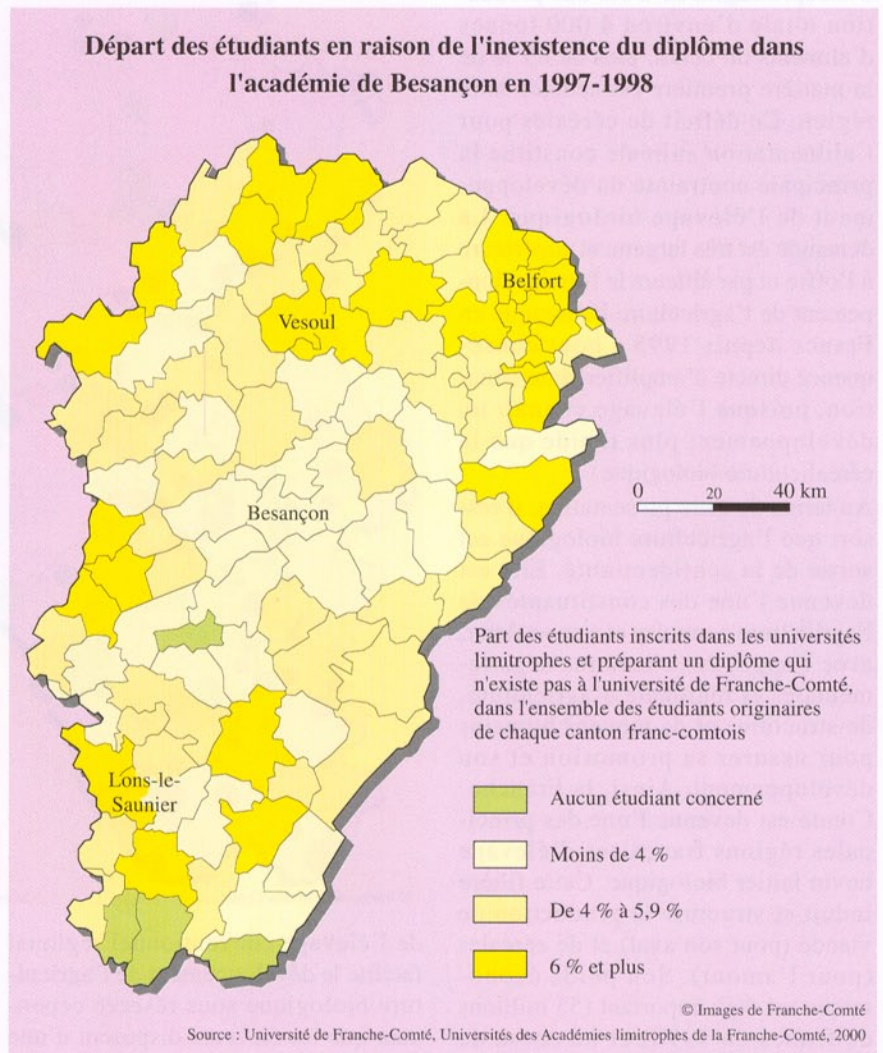
Florence CUNEY, étudiante, ThéMA, CNRS, Université de Franche-Comté

La mobilité géographique des étudiants est un phénomène d'intérêt régional. Pourquoi va-t-on étudier dans telle université, pour la qualité ou l'originalité de ses formations, pour la richesse culturelle de la ville qui l'héberge ?

En 1989-1990, parmi le million de jeunes inscrits dans les universités françaises, près d'un tiers étudie dans une académie différente de celle du domicile familial. Qu'en est-il en Franche-Comté ? Où les étudiants d'origine comtoise poursuivent-ils leurs études universitaires ? Pour quelles raisons certains quittent-ils la région ?

En 1997-1998, alors que l'université de Franche-Comté accueille 17 624 jeunes originaires de la région, 4 467 comtois sont inscrits dans une académie limitrophe. La région perd alors près de deux étudiants sur dix (soit 4 467 sur 22 091) au profit d'établissements extérieurs. Par ordre d'importance, les universités de Strasbourg et de Bourgogne accueillent plus de la moitié des migrants, respectivement 37,2 % et 21,1 %. Les pôles nancéens et lyonnais en attirent chacun près de 15 % alors que l'université de Haute-Alsace, située à Mulhouse, ne rassemble qu'un dixième des étudiants. Trois autres sites, Metz, Reims et Saint-Etienne, ne totalisent ensemble que 3 % de l'effectif.

Deux principaux facteurs semblent *a priori* jouer un rôle déterminant dans ces migrations : il s'agit de la carte des formations universitaires et de la localisation géographique des étudiants dans l'espace régional.



### Des migrations déterminées en partie par l'offre de formation

Près de 30 % des Francs-Comtois inscrits à l'extérieur suivent une formation qui n'existe pas dans l'académie de Besançon (soit 1 314 sur 4 467).

Parmi eux, 142 jeunes poursuivent des études au Centre de télé-enseignement universitaire de Nancy, de

Reims, de Dijon ou de Strasbourg et préparent, à distance, un diplôme national dans la filière lettres, langues et sciences humaines. Ces étudiants ne sont pas considérés comme des migrants, puisqu'ils résident toujours dans leur région d'origine.

Il reste donc 1 172 Comtois pour lesquels les départs s'expliquent par l'offre de formation. Parmi les 317

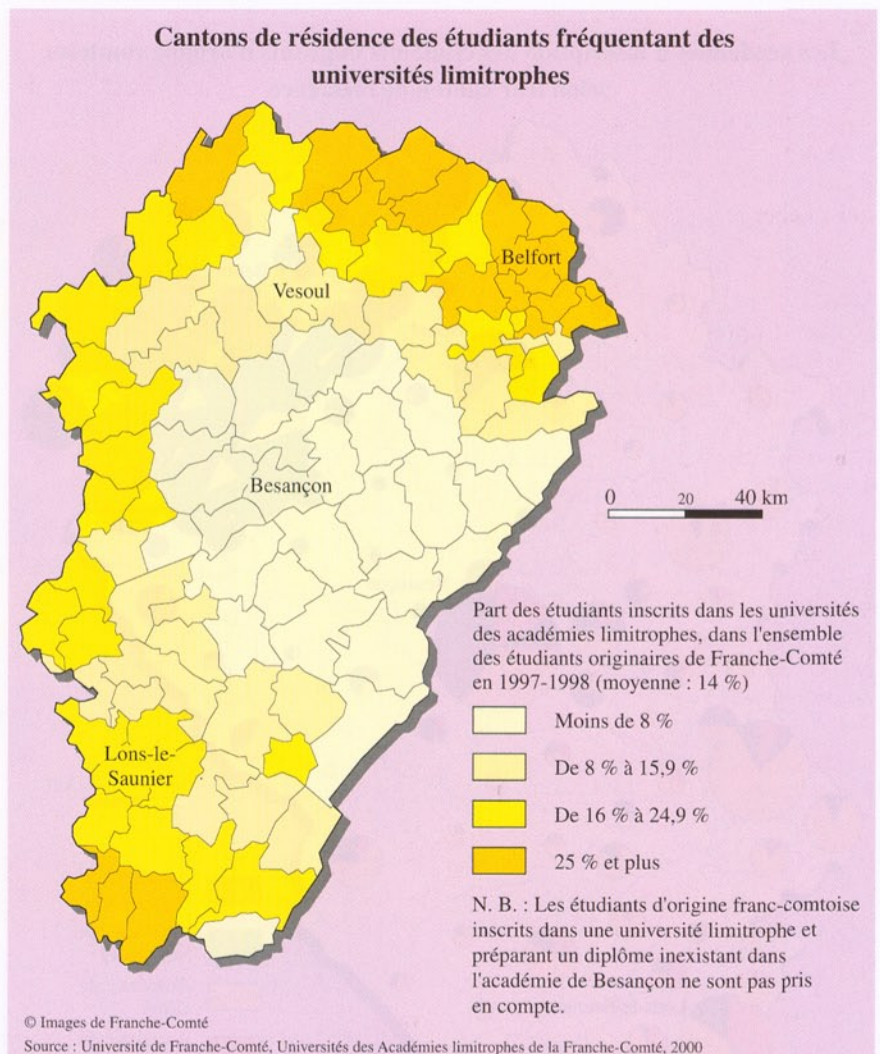
diplômes inexistantes recensés, seulement une dizaine sont particulièrement attractifs : ils rassemblent chacun plus de 20 étudiants, soit au total 363 Franch-Comtois inscrits sur les sites de Mulhouse, de Dijon, de Strasbourg, de Nancy et de Lyon. Les enseignements professionnalisants, et notamment les DUT génie biologique, génie civil et carrières juridiques, regroupent 45 % des jeunes, soit 166 sur 363. Le premier concerne 97 étudiants répartis sur les cinq pôles universitaires. À Lyon, à Nancy et à Strasbourg, les jeunes Comtois préparent le DUT génie civil alors que ceux qui migrent vers Mulhouse sont intéressés par le DUT carrières juridiques. Les diplômes généraux sont également très attractifs, puisqu'ils rassemblent plus de la moitié des étudiants. La licence et la maîtrise en sciences de l'éducation regroupent 80 Franch-Comtois répartis le plus souvent sur les sites dijonnais ou strasbourgeois. Par ailleurs, le DEUG arts plastiques, préparé à Strasbourg, ainsi que la licence de musique, proposée à Strasbourg, à Dijon et à Lyon, attirent chacun une vingtaine d'étudiants. L'absence d'études en odontologie dans l'Académie de Besançon induit en outre les migrations de 69 Comtois vers les universités de Strasbourg et de Nancy.

Si 1 172 départs sont liés à l'absence de certaines formations dans l'académie de Besançon, la part des étudiants migrant en raison de l'inexistence du diplôme varie aussi selon le lieu de résidence en Franche-Comté. Les taux de départ des jeunes Comtois sont les plus faibles dans l'axe de la vallée du Doubs et dans quelques cantons isolés. En revanche, plus le domicile familial des étudiants est éloigné de Besançon, plus ils sont nombreux, en proportion, à partir pour suivre une formation absente dans leur académie. Cela pourrait

alors signifier que les Franch-Comtois domiciliés à proximité du site universitaire bisontin préfèrent choisir un diplôme parmi ceux qui existent localement plutôt que de quitter la région. Les jeunes qui résident aux marges de

**Certains départs s'expliquent par l'origine géographique des étudiants**

L'analyse de ce deuxième facteur de mobilité devrait prendre en compte les 3 153 Franch-Comtois dont les



la Franche-Comté se sentiraient plus libres de leur choix étant donné que poursuivre des études à l'université implique de se déplacer, quel que soit le lieu de formation retenu (en région ou dans une académie limitrophe). Le diplôme souhaité par l'étudiant serait alors une condition nécessaire mais pas toujours suffisante pour induire une mobilité géographique.

choix ne sont pas guidés par la carte des formations. En fait, le domicile des parents n'est connu que pour 2 772 étudiants.

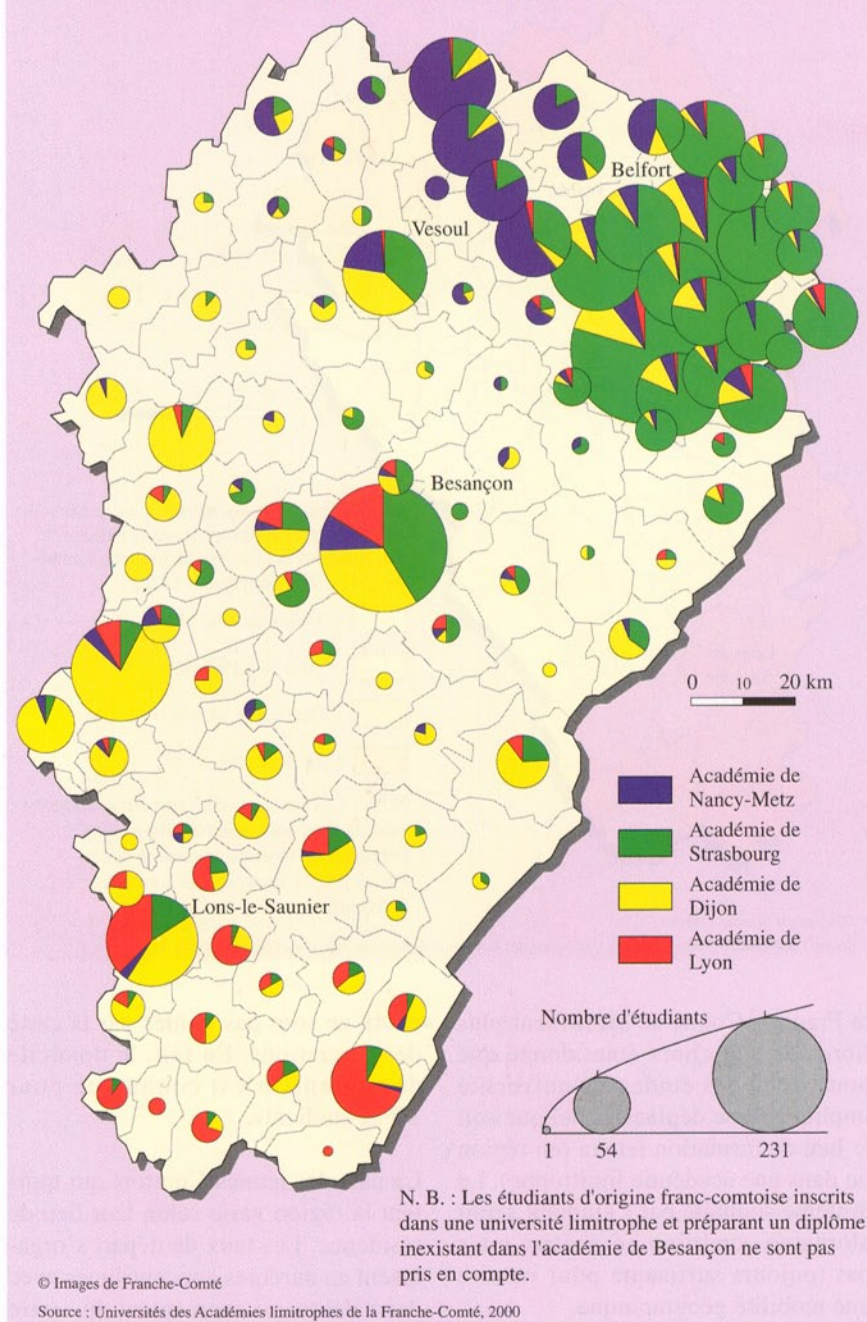
La part des jeunes Comtois qui quittent la région varie selon leur lieu de résidence. Les taux de départ s'organisent en auréoles concentriques avec des valeurs qui augmentent du centre

de la région vers la périphérie, sauf à l'est où l'attraction de Besançon se maintient jusqu'à la frontière Suisse en raison d'une absence de concurrence de proximité. Dans la région bisontine et le Haut-Doubs, les taux

de départ sont les plus faibles : ils n'excèdent pas 8 %. En revanche, ils s'élèvent à plus de 20 % dans la zone la plus distante de Besançon. L'éloignement de la capitale comtoise est donc corrélatif d'une augmentation

de la proportion de jeunes migrants. Les cantons les plus déficitaires, sont localisés dans le nord de la Haute-Saône, dans le sud du Jura, dans le Territoire de Belfort, et perdent plus de trois jeunes sur dix.

**Les académies d'inscription des étudiants migrants d'origine comtoise selon leur canton de résidence**



On peut supposer que les forts taux de départ observés aux marges de la région sont liés à la proximité de telle ou telle université extérieure. Si on observe les destinations des étudiants en fonction de leur origine géographique, on constate que, pour les cantons situés aux marges de la Franche-Comté, une seule académie est particulièrement attractive ; en revanche, les étudiants de la région bisontine sont attirés en proportion égale par tous les sites universitaires extérieurs. Afin de mettre précisément en évidence les gradients d'attractivité propres à chaque académie, une typologie des cantons francs-comtois est élaborée en fonction des destinations des étudiants. Pour chacun des cantons, une académie est considérée comme attractive si la moitié, au moins, des jeunes mobiles y poursuit des études. Lorsque cette proportion est supérieure aux deux tiers, il s'agit d'une polarisation encore plus forte.

La cartographie de la typologie met en évidence la diversité des aires d'influence des universités extérieures.

On constate tout d'abord que les universités de Strasbourg et de Mulhouse sont très attractives pour les jeunes migrants originaires du Nord-Est franc-comtois (plus de 85 % des étudiants qui quittent la région de Belfort-Montbéliard sont inscrits dans ces établissements). Des cantons situés le long de l'axe de la vallée du Doubs (Rioz, Marnay, Boussières et Roulans), sont également très polari-

sés. Toutefois, les effectifs sont faibles et l'attractivité est statistiquement peu significative.

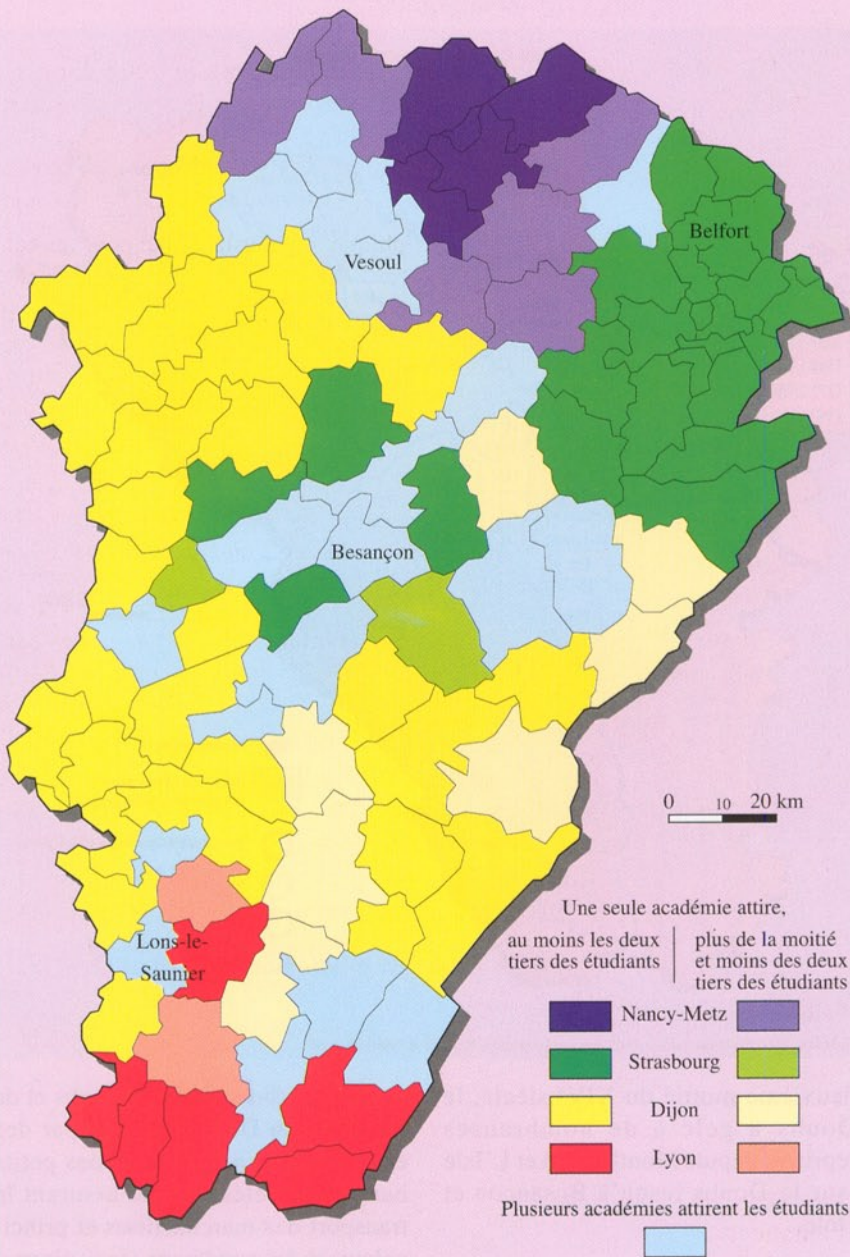
Ensuite, l'aire d'attraction de l'université de Bourgogne est particulière. Une très forte polarisation est observée dans

toute la partie centrale de la Franche-Comté, de la frontière bourguignonne à la frontière suisse, à l'exclusion de la région bisontine. L'hégémonie dijonnaise est plus modérée dans le Haut-Doubs, où l'université de Bourgogne subit la concurrence des établissements alsaciens, mais également dans quelques cantons jurassiens (Salins-Bains, Champagnole et Clairvaux-Lacs) où les académies de Strasbourg et de Lyon occupent une certaine place.

Enfin, concernant les académies de Nancy-Metz et de Lyon, leur attraction est très localisée et concerne notamment les marges de la région (le nord de la Haute-Saône pour Nancy-Metz et le sud du Jura pour Lyon).

Alors que l'inexistence de certaines formations en Franche-Comté explique les migrations de 30 % des étudiants, le facteur « distance » joue également un rôle en faveur de la mobilité, mais qui doit être nuancé. Concernant les départs vers les universités de Haute-Alsace et de Bourgogne qui sont plus proches des marges de la région que les autres établissements, on constate que seuls les jeunes domiciliés respectivement dans le quart Nord-Est et dans la frange Ouest de la Franche-Comté disposent d'un temps de transport inférieur ou égal à celui nécessaire pour se rendre à Besançon. Le facteur « distance » est donc déterminant. En revanche, il n'y a quasiment pas d'avantages, en termes de temps, à se déplacer vers les établissements nancéens, lyonnais ou strasbourgeois. On peut donc évoquer d'autres éléments, plus qualitatifs et difficilement mesurables (l'attractivité et l'image de marque d'une université, de la ville dans laquelle elle est implantée, l'existence de liens familiaux, etc.) qui pourraient également favoriser la mobilité de certains étudiants ■

**Typologie des cantons francs-comtois en fonction de l'attractivité des académies limitrophes en 1997-1998**



N. B. : Les étudiants d'origine franc-comtoise inscrits dans une université limitrophe et préparant un diplôme inexistant dans l'académie de Besançon ne sont pas pris en compte.